

Ville d'Anor

Avis

Enquête publique relative à l'élaboration du PLU

(Plan Local d'Urbanisme) - révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU

Par arrêté n° 183-2015 du 5 décembre 2015, le Maire d'Anor a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – révision du POS en PLU.

A cet effet, Monsieur Patrick ARMAND a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur et Monsieur Jean-Paul DEFOORT, en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 11 janvier au 12 février 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie :

- Lundi 11 janvier 2016 de 9 h à 12 h
- Mercredi 20 janvier 2016 de 14 h 30 à 17 h30
- Vendredi 29 janvier 2016 de 14 h 30 à 17 h 30
- Samedi 6 février 2016 de 9 h à 12 h
- Vendredi 12 février 2016 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie d'Anor.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie pendant le délai d'un an.

Anor, le 5 décembre 2015

Le Maire

Jean-Luc PERAT